



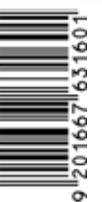
SETTIMANALE CORSU SETTIMANALE CORSU SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE D'INFORMAZIONE

DIALOGUE
AVEC LES CORSES



LIVRES
**PATRICE
FRANCESCHI**
P6

ÉDITO P3 • OPINION P4
SOCIÉTÉ P5 • BRÈVES P8
ANNONCES LÉGALES P9
SEMAINE CORSE SPÉCIAL ASSEMBLÉE P20
SORTIR P26





CONTEMPORAINS & ATYPIQUES
300 MODÈLES
TROUVEZ LE VOTRE

CONFIGUREZ VOTRE PISCINE EN LIGNE

www.corsepiscine.com
06 43 73 07 40

SERA PRÉSENT AU 15^{ème}
SALON de la MAISON de
AJACCIO 15 - 17 MARS 2019
BASTIA 12 - 14 AVRIL 2019



TOUS LES PRODUITS FRAIS & SURGELÉS DE LA MER

Pêche locale - Coquillages - Crustacés
DEPUIS 1994, UNE ÉQUIPE AGUERRIE
AUX MÉTIERS DE BOUCHE À VOTRE SERVICE



Du plaisir de déguster des produits simples, beaux et de qualité et du désir de partager ce moment de bonheur est née notre gamme «PRESTIGE».

Nous avons sélectionné pour vous des produits uniques élaborés par des artisans au savoir-faire incontestable.
Caviars, saumons fumés, truffes, épicerie fine...

Découvrez également nos gammes
"Corse" & "Sélection"



idealfrais-corse@wanadoo.fr - Fax : 04 95 10 04 33
Immeuble Pozzo di Borgo
Entrée A Chemin de Loreto - 20090 - AJACCIO

Livraisons sur toute la Corse

Tél. 06 84 54 20 98 - 04 95 10 04 44

SOMMAIRE

OPINION

P4

SOCIÉTÉ

P5

LIVRES **PATRICE FRANCESCHI**

P6



BRÈVES

P8

ANNONCES LÉGALES

P9

SEMAINE CORSE **SPÉCIAL ASSEMBLÉE**

P20

SORTIR

P26

 <https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>
 <https://twitter.com/IcnActu>


À CHÌ NI SEMI?

Mentri chì u Presidenti di a Republica era aspittatu inde l'Altu Taravu ghjovi pà a so ultima tappa di u «Gran'dibattitu naziunali», Emmanuel Macron hà datu, 48 ori prima, un'intervista scclusiva à u ghjurnali Corse-Matin. Una doppia paghjina chì si pò riassuma in pochi parolli : «aghju fattu, facciu è faraghju tuttu ciò chì aghju prumissu di fà u 7 di farraghju di u 2018, durante u me discorsu di Bastia». À sentalu, tuttu vò bè pà a lingua corsa, ùn c'hè micca prublema pà u sviluppu energeticu di l'isula, a Corsica nentru à a Custituzioni hè una rivuluzioni, è i soldi sò lampati à più pudè in una mansa di duminii pà fà campà megghju l'isulani. Inde u mondu di i Bisounours, Emmanuel Macron hè, di sicuru, u rè assulutu. U dialogu cù u puteri naziunalistu è u so prima raprisintanti Gilles Simeoni ? «Ci capimu tramindui è sapemu induv'è no vulemi fà andà a Corsica», à l'ingrossu. Una cumunicazioni cuntradittoria, ma què ùn hè micca una surpresa, quandu si vedi i presi di pusizioni di a maghjurità territoriali, i so discorsi sempiterni par di chì «u contu, ùn c'hè micca», è a chjama à una ghjurnata «Isula morta» pà a ghjunta di u Presidenti di a Republica in Cuzzà. A ripresa di l'attività clandestini dipoi parechji simani, cù parechji casi tocchi, ma dinò provi d'attentati ssi pochi ghjorni contr'à dui stabilimenti di l'impositi in Capicorsu è in Bastia, dimostrani, soca, un ambienti di frustazioni trimenda in Corsica di pettu à un dialogu di cionchi trà a raprisintazioni eletta lucali a più alta è u Statu. S'è i dui parti sò d'accusentu pà ricusà cù forza un riturnu di a violenza, u fattu si stà chì una parti di a pupulazioni pensa, forse, chì a lotta istituzionali hà toccu i so limiti, è chì i mezi di prissioni, sempri in anda cinqui anni fà, sariani a sola manera di fà chì u cartulari corsu vultessi in prima ligna inde l'almanaccu puliticu di l'Elysée. S'apri, tandu, un raportu di forza «vechju novu» trà a Corsica è Parighji ? I simani chì venini rispudarani à ssa dumanda eterna «à chì ni semi» ? Qual'hè chì sà... ■ **Santu CASANOVA**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1
Tél. 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, PG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Fondateur Louis Rioni •

P.R.

La soif des hommes

Soif d'ambition et de pouvoir d'hommes politiques qui avaient pourtant déclaré qu'ils ne feraient pas passer leurs intérêts privés avant ceux de la nation. Comment peut-on alors expliquer les démissions de Nathalie Loiseau, Benjamin Griveaux et Mounir Mahjoubi ? La première part pour conduire la liste LREM aux prochaines élections européennes ; les deux autres pour briguer l'investiture de leur parti et se rêver maire de Paris. Le nouveau monde trouve encore les sources de ses décisions dans l'ancien, même si Paris n'en est pas le centre.

Soif brûlante, ardente, d'une île -aussi de France- qui s'exprime encore une fois dans un contexte tendu et qui fait resurgir de vieux démons qu'elle espérait anéantis à jamais. Le Président de la République termine son tour de France en Corse pour débattre avec les élus insulaires volontaires. Les présidents de l'Exécutif et de l'Assemblée de Corse ont décliné l'invitation. Comment arriver alors à ce que la faim de l'un épouse la soif des autres ? Personne n'a encore la réponse au grand dam d'une population qui elle ne demande qu'à vivre mieux et décentement sur sa terre.

Et puis justement, il y a la terre, celle des hommes, qui n'est toujours pas une priorité même si elle nous montre dès à présent, avec ses sols crevassés, ses rivières devenues ruisseaux, qu'elle aussi a grand soif, mais au sens propre. Météo France annonce un déficit de précipitations pouvant dépasser les 80% dans certaines régions et brandit d'ores et déjà le spectre d'un été caniculaire. Pourtant, l'homme continue de ne pas ou peu entendre le cri d'alarme de cette terre qui le porte, le nourrit et l'abreuve, préférant parfois boire jusqu'à plus soif pour répondre à de légitimes ou plus personnels désirs.

À vouloir trop boire, même sans soif, méfions-nous tout de même d'une possible sécheresse des idées, des corps, des lieux ! ■ **Dominique PIETRI**

IL FAUT LE DIRE « Si Emmanuel Macron n'avait pas été président, des personnes comme Amélie de Montchalin ou moi n'aurions pas été choisies pour devenir députées.

Il a fait émerger une nouvelle génération politique! »

a affirmé la députée la Rem **Aurore Bergé**, le 2 avril sur l'antenne de Sud Radio. M. Macron appréciera sans doute cette belle expression de gratitude, Valérie Pécresse, Alain Juppé et François Fillon, un peu moins, sans doute... Mais il est vrai que dans la start-up nation, on est plus porté sur le up que sur le starter... ■ **EM**

HUMEUR

EN LIBERTÉ YES, THE BEAUFs ARE ALIVE!

Que Dieu soit reconnu pour vrai! M. Macron, en leader éclairé, n'a pas lanterné pour combler le vide sidéral laissé par les départs de Loiseau, Griveaux et Mahjoubi. Il en est, parmi les Français, pour se demander avec irrévérence de quel chapeau peuvent bien «sortir», les heureux promus. Et, dans la foulée, émettre des doutes sur leurs capacités. C'est oublier que le fait d'avoir collaboré auprès de Hollande, Moscovici, DSK, Pécresse, Juppé ou Sarkozy, sont autant de certificats de bonne conduite qui attestent de leur propension à être réactifs au moment idoine. Cette façon de critiquer les p'tits nouveaux est lamentable. Au mieux, elle relève d'un comportement de morveux à la récré. Rien ne dit, comme on veut le laisser entendre, que Sibeth sera si disciplinée ou indisciplinée que ça. Qui plus est, connaissez-vous beaucoup de menteurs qui poussent l'honnêteté jusqu'à avouer qu'ils mentent? Du reste, ça c'était avant... Désormais, Mme Ndiaye dira la vérité qui lui sera soufflée. Je l'aime bien, Sibeth. Moi qui le suis tant. Faut-il y voir une réminiscence du passé de nos ancêtres respectifs, vendus comme esclaves? Pour le reste, je ne vois pas en quoi son élégance naturelle pourrait nuire à sa fonction. Sauf si des journaliers, plus portés sur le tri sélectif que sur l'investigation, en venaient à insinuer que les toilettes de la nouvelle secrétaire d'Etat auraient les mêmes fournisseurs que les costards de Jack ou ceux de l'époux de Pénélope. Hypothèse plus qu'improbable.

Cedric O? Polyglotte reconnu, il maîtrise le langage informatique. Même, si, à l'entendre à nonner un texte qui lui semble être étranger, ce n'est pas un tribun. Détail! Quand on sait que cet homme, dès les premiers mois de son existence, pouvait calligraphier son nom pour peu qu'on le posât sur le talc parfumé destiné à protéger son fessier de nourrisson agressé par des couches humides! À l'heure où le pays a besoin de toutes ses ressources peut-on, je vous le demande, se passer de pareil génie? Que dire de Mme Amélie de Montchalin? Sinon que les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris. Or, justice à lui rendre, Amélie a beaucoup appris au contact de l'UMP. Il y a donc tout lieu de bien augurer de sa présence au plus haut de l'Etat.

Je regrette de ne pouvoir être présent à Cozzano. Mais mon grand âge, la fragilité de la trame osseuse de mon squelette et les conseils, affectueux, du Président de la République, me conduisent à adhérer à la plus élémentaire des prudences en évitant les mouvements de foule. Je vais boire et payer mon pastis, tout seul. Tout en demeurant sur ma faim, à me demander si, dans le but de s'immerger au mieux au sein de la Corse profonde, Mme Gourault avait, pour donner dans la couleur locale, choisi ce jour-là de se montrer dans un pantalon de velours ... potelé. ■ **Paulu Santu MUSÈ-PUGLIESI**

NORME DES CLAVIERS ET LANGUES RÉGIONALES

UNE ÉVOLUTION PAR PETITES TOUCHES

**Les langues régionales de France
n'ont toujours pas de statut officiel...
Mais elles pourraient, pour peu que
les fabricants le veuillent
- ou que certaines institutions
ou administrations les y incitent -
voir leur écriture facilitée.**

**Le 2 avril dernier, en effet, la norme NF Z71-300 a,
elle, officiellement vu le jour.**

**Elle vise à faciliter l'écriture de la langue
française, des langues régionales et des langues
européennes qui se fondent sur l'alphabet latin.**

On progresse, donc.

Ne serait-ce que par petites touches...



Élaborée par un collectif de professionnels sous l'égide de l'organisme national de normalisation Afnor, cette norme aussi intitulée «dispositions de clavier bureautique français» propose d'ajuster les dispositions de certaines touches des claviers actuels, mais «sans les révolutionner». Concernant en premier lieu les fabricants et les éditeurs de systèmes d'exploitation, elle est l'aboutissement d'un projet engagé fin 2015 sur proposition de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (ministère de la Culture). Le constat initial était que les claviers de modèle «azerty» actuellement sur le marché contraignent l'écriture tant du français que des langues régionales et des langues européennes à alphabet latin. Bien que la disposition «azerty» du clavier ne soit utilisée qu'en France et partiellement en Belgique, et dans certains pays d'Afrique, elle ne faisait jusqu'à présent l'objet d'aucune norme volontaire. Aussi trouve-t-on, en fonction des systèmes d'exploitation utilisés mais aussi selon les fabricants, une grande diversité de claviers: certaines touches ne sont pas disponibles au même endroit, lorsqu'elles sont d'ailleurs disponibles. Ainsi, faut-il parfois tâtonner un certain temps pour accéder à des symboles pourtant très communément utilisés, tels que celui de l'euro (€), ou encore l'arobase (@). Cela étant, précisent les co-auteurs de la norme, «La difficulté la plus récurrente rencontrée sur les claviers actuels concerne l'usage des caractères accentués, et en particulier des caractères accentués en majuscule. En effet, selon les différents matériels et logiciels utilisés, l'utilisation de capitales accentuées sera difficile, voire impossible. Ces limitations matérielles ont même conduit certains de nos concitoyens à penser que l'on ne devait pas accentuer les majuscules, confortés, même, par certains services de l'État (Insee, État civil...) qui jusqu'à encore récemment renseignaient les bases administratives françaises en majuscules et sans aucun accent. Pourtant, il est important de rappeler qu'en langue française, l'accentuation est absolument indispensable pour comprendre, à l'écrit, le sens d'une phrase ou d'une expression». De fait, pouvoir faire la distinction entre LEGITIME et LÉGITIMÉ ou entre INTERNE et INTERNÉ, a une importance certaine.

Mais les claviers «azerty» qui sont proposés pour l'heure posent également des difficultés pour la saisie de langues régionales. Ainsi, pour l'occitan comme pour le corse, où ces signes diacritiques sont courants et souvent essentiels, il s'agissait, avec la rédaction de cette norme d'ouvrir la possibilité d'ajouter des accents [graves ou aigus] sur toutes les voyelles. En catalan, il est nécessaire de

pouvoir recourir au point médian [·], tandis que, pour toutes les langues polynésiennes, l'usage du «tārava» ou longueur vocalique, représentée par la voyelle surmontée d'un macron [ē], et de l'apostrophe courbe [comme dans 'la ora] sont fréquemment. Et il y a bien entendu le caractère n tilde [ñ], usité en basque et dont le breton mais aussi, peut-on lire avec une certaine surprise dans le communiqué de presse relatif à la création de la norme, «le corse requièrent l'usage» (?), preuve que certaines intentions louables sont parfois fondées sur des données erronées.

Autres signes pris en compte par la norme, les ligatures - e dans l'a et e dans l'o, en minuscules et majuscules - mais aussi les vrais guillemets typographiques français, c'est-à-dire non pas les «doubles virgules hautes» couramment utilisées dans la langue anglaise mais les «doubles chevrons», absents sur la plupart des claviers commercialisés en France; ou l'espace «insécable», que l'on devrait employer devant toute ponctuation composée de plusieurs parties [;:!?]; ou encore l'eszett [ß] en allemand, le a tilde [ã] employé en portugais, les points d'interrogation [¿] et d'exclamation [¡] inversés castillans, ou encore le O barré [Ø] des langues danoise et norvégienne.

Les membres de la commission de normalisation ont souhaité proposer deux modèles de claviers, offrant les mêmes possibilités d'écriture, tout en répondant à des usages différents. D'une part un azerty «optimisé» sur lequel les 26 lettres de l'alphabet et les chiffres ne changent pas par rapport aux principaux modèles «azerty» connus: 93% des positions connues aujourd'hui y sont reconduites, les changements concernant certains signes (voyelles accentuées, arabase, ponctuation, dièse, symboles monétaires, accolades, etc). D'autre part, un clavier reprenant la disposition «bépo» plébiscitée par certains usagers comme étant «la plus ergonomique et efficace possible pour la saisie du français, d'autres langues européennes basées sur l'alphabet latin, mais aussi pour la programmation»

En somme, un progrès notable pour plusieurs langues, minoritaires ou non. Toutefois, la norme n'étant pas une loi mais bien un document d'application volontaire, reste à voir si elle triomphera à «l'épreuve du marché»: de nouveaux modèles de claviers, conformes à la norme NF Z71-300 ne verront le jour que si les fabricants décident de l'adopter, et notamment si certains prescripteurs - entreprises, administrations, institutions - la mentionnent dans les cahiers des charges de leurs appels d'offres visant à renouveler leur matériel bureautique. ■ PMP

PATRICE FRANCESCHI

LE COMBAT ÉTHIQUE D'UN HOMME LIBRE

Patrice Franceschi, c'est l'aventurier, l'aviateur, le marin mais aussi l'écrivain fécond et sans concession quand il faut nommer les possibles chaos d'un monde devenu fou. Son nouveau livre se veut roman, traité d'éthique, mais aussi petit manuel de combat à l'attention des humanistes. Paradoxal ? Du tout ! Il nous en donne les raisons avec la froide et sincère lucidité de l'homme engagé.

Propos recueillis par Dominique PIETRI



Patrice Franceschi
Éthique du samouraï moderne.
Petit manuel de combat pour temps de désarroi
Grasset

Traité d'éthique ou traité de morale ?

La confusion n'est pas possible. Il y a une grande différence entre morale et éthique. L'éthique, c'est le gouvernement de soi, contrairement à la morale qui distingue le bien du mal. C'est une façon d'éclairer le sens, la valeur de la vie et les buts que poursuit l'individu. L'éthique, c'est ce qui est valable en tout temps, en tout lieu et pour tout homme. C'est ce que j'explique, grâce à Maître Toshiro Isogushi, dans ce traité qui commence comme un roman et se poursuit comme un essai.

Votre traité apparaît un peu comme à un ovni littéraire en mélangeant ces deux types d'écriture ?

En effet un ovni, même si l'éthique proposée découle du courant stoïcien qui dit qu'être homme c'est exercer sa raison et sa liberté. Liberté entendue comme celle de penser et d'agir par soi-même. Si on regarde le monde tel qu'il est, on s'aperçoit qu'il déraisonne. La plupart des humains, dans ce consumérisme d'aujourd'hui qui nous consume, ne cherchent plus vraiment à placer leur liberté au-dessus de tout le reste. Avec ce traité, je veux montrer que sans armature éthique, un être humain ne peut pas conduire sa vie.

« Si l'humanisme n'est pas prêt à se battre pour survivre et exister, il disparaîtra. »

Autre originalité de votre livre, l'idée que vous développez, celle d'un humanisme combattant. N'est-ce pas un paradoxe?

Non, aucun paradoxe. Nous avons simplement oublié ce qu'était l'humanisme. L'humanisme né avec le stoïcisme n'a jamais été conçu et pensé comme un pacifisme. Cicéron, dans son *Traité des devoirs*, dit que lorsque les circonstances l'exigent, il faut savoir rentrer dans la mêlée et préférer la mort à la servitude. Personnellement, quand je dis que le monde perd la raison, je dis qu'il place l'émotion au-dessus de tout. Notre époque est celle de la «lacrimocratie» si je puis dire. Elle voit l'humanisme comme quelque chose d'aseptisé, fait de larmes de miel et de sucre. La démocratie, les valeurs, le droit ne subsistent pas dans un temps long sans qu'on les défende. Par conséquent, si l'humanisme n'est pas prêt à se battre pour survivre et exister, il disparaîtra. C'est cela le monde, la vie, ne nous racontons pas d'histoire. Quand je plaide pour un humanisme combattant, je plaide tout simplement pour un retour à l'humanisme d'origine qui place l'homme au centre des choses et qui est prêt à tout pour le défendre s'il est menacé.

Est-ce pour cela que le titre de votre livre est suivi du sous-titre *Petit manuel de combat pour temps de désarroi*?

Ce sous-titre est important car un monde devenant fou suscite du désarroi. Plus personne ne sait que penser. Pour défendre l'éthique, il y a le samouraï moderne, figure imagée de l'homme libre de demain. Lui seul pourra défendre cet humanisme et faire que l'homme reste humain.

Ce samouraï, qui est-il et où est-il dans notre monde moderne?

Actuellement, l'émotion domine la raison, le plaisir domine le bonheur. Consommer est plus important que vivre libre. Par conséquent, l'homme libre que j'appelle de mes vœux se fait rare. Ce traité a pour but de nous obliger à nous regarder, pour continuer de penser et agir par nous-même. Ne nous réduisons pas demain à devenir de petits insectes industriels qui d'un côté produisent et de l'autre consomment. La liberté vaut la peine d'être défendue, consommer et être en sécurité est peut-être moins important.

La raison est-elle engloutie dans ce que vous nommez le petit ou grand chaos?

La raison disparaît peu à peu de la conduite de nos vies, guidées par l'émotion. Attention, je n'attaque pas l'émotion, essentielle, mais ce qui «dirige» nos vies, c'est-à-dire ces passions qui nous mènent au chaos, à la guerre de tous contre tous.

Quelles armes pour ce samouraï moderne?

La générosité et le courage accouplés. Le samouraï guidé par l'éthique a deux objectifs: devenir soi-même et lutter contre les chaos. Le grand chaos, c'est ces grands orages de l'Histoire qui se rapprochent, la violence qui augmente. Le petit chaos, la disparition de libertés due à la généralisation d'une société de surveillance, avec ses caméras et Internet, qui nous trace, nous fiche. Et ce qui est très dangereux, c'est que les jeunes d'aujourd'hui ne peuvent même plus faire de comparaison car ils ne connaissent pas ces libertés dont on pouvait jouir, autrefois.

Vous dites que pour affronter les barbaries naissantes et celles à venir, les meilleures armes du samouraï moderne sont la littérature et la poésie. C'est-à-dire?

La littérature, comme la poésie, participent au dialogue que l'on doit avoir avec soi-même. Si on cesse de dialoguer avec les morts qui avaient à dire quelque chose de leur vivant, on arrête de penser et on ne peut plus décrire, comprendre le monde. Le chaos peut alors s'installer. La littérature est l'arme fondamentale, l'exigence du dialogue.

Notre monde manque d'exigence?

Totalement. Il manque d'exigence, de volonté d'excellence et surtout de volonté d'être libre. La volonté d'aujourd'hui, c'est consommer, préférer la servitude pour peu qu'on mange bien. C'est l'éternelle fable du chien et du loup. Le samouraï moderne plaide pour préférer le loup maigre, efflanqué qui court libre dans la forêt, au chien bien gras qui porte un collier et une longe.

Totalement à contre-courant!

Ça ne me dérange pas du tout. J'écris pour une minorité. Tant pis si je ne suis peu entendu, je ne cherche pas à plaire. Mais si on construit ce samouraï libre, les orages de l'Histoire perdront la bataille. C'est tout l'enjeu de notre société moderne.

Les Kurdes, dont vous défendez la liberté, sont-ils des samouraïs modernes?

Oui et à tout point de vue. Le samouraï moderne aime la liberté mais pas seulement la sienne. Ils ont accepté des sacrifices considérables pour devenir libres. Ils ont beaucoup de leçons à nous donner.

Vous défendez aussi la langue. Vous dites qu'il faut la protéger. Comment analysez-vous les actions de défense des langues régionales, dont la langue corse?

Je dis pourquoi pas et non bravo. Ce qui est gênant dans les langues régionales, c'est quand elles refusent d'être simplement culture et sont vues comme instrument politique. Ce qui menace la Corse, mais aussi l'Europe dans son ensemble, c'est la partition. Nous sommes dans une époque où, compte tenu des enjeux géopolitiques internationaux et de la montée des grandes puissances, le monde de demain ne ressemblera en rien à ce que nous connaissons. Nous, Européens, avons vraiment intérêt à rester unis. Je l'ai déjà écrit, je plaide pour des états unis d'Europe*. Si nous n'arrivons pas à faire cette alliance, nous ne serons demain que l'ombre de nous-même, nous serons vassalisés par les superpuissances qui se construisent. Si les Corses, et c'est le cas, ne voient absolument pas cela, se replient sur eux-mêmes, ils ne seront absolument rien. Si la langue corse est vue sans négation de la langue française et sans négation de ce que pourrait demain être une langue européenne, c'est parfait. Quand on me demande qui je suis, je réponds que je suis totalement corse par mon père, par ma mère, par mes grands-parents et je ne sais combien de générations. Mais je suis également totalement français par ma culture, ma langue; totalement européen par ma civilisation générale. Ces identités s'emboîtent comme des poupées russes sans aucun problème. Quand quelqu'un me dit «je suis corse» pour me dire qu'il n'est pas français, je lui réponds que c'est stupide. Et puis d'abord, ce sont les Corses qui ont colonisé la France, non? Quand on voit le nombre de ministres, de généraux, de policiers, et autres personnalités sur le continent... Sérieusement, le vrai message c'est que bien sûr, il faut protéger la culture et la langue corses, mais pas comme éléments de séparation. Sinon, c'est mortifère. Défendons la langue et la culture corses avec simplicité comme des éléments de nous-même qui favorisent l'alliance avec ceux qui ne nous ressemblent pas.

Comment va maître Isogushi, par ces temps de désarroi? Et puisque la littérature et la poésie sont des armes, quelles lectures proposez-vous aux futurs samouraïs modernes?

Maître Isogushi va très bien puisqu'il est éternel et il continuera de parler aux hommes, de traverser mon écriture, mes aventures. Quant aux armes littéraires, Verlaine et Ronsard pour la poésie et le roman *Alexis Zorba*, du grand écrivain grec Nikos Kazantzakis. ■

*Combattre! aux éditions de La Martinière

CONFÉRENCE SOCIALE

233 produits de première nécessité avec des prix bas garantis bientôt en rayon



Photo DR

Comme cela avait été acté lors de la conférence sociale il y a quelques semaines, en marge de la session de l'Assemblée de Corse, le 29 mars dernier, une charte prévoyant la création d'un panier de produits de première nécessité à bas prix a été signée par les présidents du Conseil Exécutif, de l'Assemblée et du Cese et les représentants des acteurs de grande distribution insulaire Leclerc, Auchan, Carrefour et Casino. En présence de nombreux gilets jaunes, il a été rappelé que les 233 produits concernés se verront appliquer sur l'ensemble de la Corse « des prix qui feront partie des 25% des prix les plus bas pratiqués sur le continent, hors Ile-de-France ». ■ MP

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Partenariat resserré entre Université, CNRS et SIS 2A

Le 2 avril, sur le Campus Grimaldi, à Corte, l'Université de Corse, le CNRS et le Service d'incendie et de secours de Corse du Sud (SIS2A) ont signé leur première convention-cadre de partenariat pour la période 2019-2023. Cette convention s'inscrit dans un partenariat déjà existant qui vise à renforcer l'articulation entre la formation, la recherche et la formation par la recherche dans le domaine de la lutte et de la prévention des incendies. Les recherches sur les feux de forêt ont commencé en 1994 à l'Université de Corse avec le CNRS, au beau milieu d'une période marquée par une très forte pression incendiaire: la moyenne des surfaces parcourues était de l'ordre de 7300 ha/an et le nombre de feux de l'ordre de 1200/an. Si cette pression a par la suite diminué, l'année 2017, avec 637 départs de feu et 8034 ha parcourus, a rappelé s'il en était besoin, l'importance d'être préparé à faire face. incendies peuvent être dévastateurs. D'ores et déjà, l'Université de Corse et le CNRS, en particulier à travers le projet structurant « Feux » du laboratoire Sciences pour l'environnement, conduisent des recherches pour la modélisation et l'expérimentation des feux de végétation. Les travaux menés recouvrent des approches théoriques, numériques et expérimentales dans les domaines de la physique, de l'écologie, de la chimie, de l'informatique, du traitement de l'image et la vision. Le SIS, lui, concourt à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques, chimiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence. Aussi, semblait-il logique d'unir leurs efforts au travers d'une collaboration pluriannuelle de 4 ans, dans les domaines de la prévision, de la prévention et de la lutte contre les incendies et dans l'étude des conditions induisant une vulnérabilité croissante du couvert végétal en Corse. Les partenaires entendent notamment développer une synergie de la recherche et du développement; l'objectif de ce projet commun est d'œuvrer à l'identification de dispositifs d'aide à la décision, au travers d'outils de simulation des problématiques que le SIS 2A identifie comme utiles et prioritaires à la réalisation des missions d'intérêt public dont il a la charge. Les deux établissements s'accordent aussi quant à leur volonté de mener des actions de diffusion des résultats de ces travaux et de développer une nécessaire pédagogie autour des problématiques identifiées en Corse. ■

5

Les chiffres de la semaine

nouveaux membres au sein de Qualitair Corse. L'association pour la surveillance de la qualité de l'air a été rejointe par la Communauté de communes de l'Île-Rousse-Balagne, les entreprises SGBC et CICO, et les CPIE Bastia Golo Méditerranée et Centru di Corsica A Rinascita.

5

Les chiffres de la semaine

villages de l'intercommunalité de Calvi-Balagne (Avapessa, Cateri, Lavatoggio, Lumio, Sant'Antonino) devraient passer au tri à la source, avec collecte en porte-à-porte, de tous les flux valorisables (biodéchets, emballages, papier journaux, verre, cartons, ordures résiduelles) en juin 2019.

1,4%

Les chiffres de la semaine

c'est, indique Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro estimé pour mars 2019, contre 1,5% en février. Toutefois, parmi les principales composantes de l'inflation de la zone euro, l'énergie devrait connaître en mars le taux annuel le plus élevé (5,3%, comparé à 3,6% en février).

ASSEMBLÉE



PADDUC ET DÉLIVRANCE DES AOT

Jean-Charles Orsucci a interrogé l'Exécutif sur l'opportunité de réviser certaines modalités du plan d'aménagement après plusieurs refus de délivrance d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime par l'Etat

Le sujet reste toujours aussi brûlant. Depuis bientôt 30 ans, les activités littorales soumises à la délivrance d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) sur le domaine public maritime reviennent sur le devant de l'actualité avant chaque saison estivale. Et cette année ne fait pas exception. Après plusieurs refus de délivrance d'AOT par la préfète, le président du groupe Andà per Dumane, Jean-Charles Orsucci, a profité de la séance de questions orales le 28 mars dernier pour interroger l'Exécutif sur le sujet. «*La délivrance des AOT est notamment conditionnée depuis quatre ans par le Padduc [...]. C'est un bon document dont la Corse avait besoin depuis longtemps mais qui demeure néanmoins perfectible car force est de constater qu'aujourd'hui, l'Etat et l'Exécutif de Corse l'appliquent en faisant fi de son volet développement*», a-t-il fustigé en pointant le fait qu'à travers son volet protection, le document «*interdit l'implantation d'établissements de bord de mer sur les plages naturelles fréquentées situées en Espaces Remarquables et caractéristiques du littoral (ERC)*». «*Ceci permet à Madame la Préfète de refuser des demandes d'AOT*», a-t-il repris en précisant : «*Personne ici ne veut brader le littoral insulaire et saccager notre environnement, mais il est temps de sortir par le haut d'une situation d'insécurité juridique et d'hypocrisie qui n'a que trop duré*». Dans ce droit fil, il a demandé à l'Exécutif s'il était prêt à «*réviser partiellement le Padduc afin que chacun puisse en avoir une lecture conforme à ce qui est défendu depuis toujours au sein du Schéma de Mise en Valeur de la Mer et du Schéma d'Orientation pour le Développement Touristique?*».

C'est le président de l'Agence d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (AUE) Jean Biancucci qui lui a répondu en réaffirmant tout d'abord «*la nécessité de préserver ce littoral qui est source d'activités économiques et de richesses mais qui est aussi un bien naturel fabuleux*». «*Le Padduc subit aujourd'hui des attaques qui le décrédibilisent et de facto le fragilisent. Ouvrir la voie à une révision sur ce sujet c'est donc ouvrir la boîte de Pandore*», a-t-il martelé en insistant sur l'inutilité de la manœuvre. «*Le Padduc prévoit les conditions de l'articulation entre la valorisation des plages et la protection des espaces remarquables*», a-t-il ainsi souligné en détaillant : «*Pour les plages naturelles fréquentées et à vocation semi-urbaines, le Padduc a prévu des espaces situés sur la bande littorale dans lesquelles peuvent être autorisées des aménagements légers et des constructions non permanentes*». Rappelant que la délimitation des espaces remarquables relève des documents locaux d'urbanisme, il a toutefois conclu en constatant «*qu'aujourd'hui la plupart des communes n'ont pas pu procéder à ce travail*». ■ Manon PERELLI



LE DEVENIR DES ESPACES AGRICOLES EN QUESTIONS

Vannina Buresi et Paola Mosca, conseillères territoriales de la majorité, ont profité de la séance de questions orales pour s'enquérir de la suite des travaux sur la carte des ESA et du devenir de l'emblématique domaine de Casabianca

«**A terra corsa ùn hè à vende**». Le principe, maintes fois réaffirmé, a été une nouvelle fois au cœur de la séance de questions orales de l'Assemblée de Corse, le 28 mars dernier. Vannina Buresi, conseillère territoriale de Corsica Libera, a tout d'abord interrogé l'Exécutif sur les espaces stratégiques agricoles [ESA]. «*La terre corse doit produire des richesses, doit nourrir les hommes. Pour le moment, elle nourrit les gloutons qui se gavent de ciment*». Rappelant que «avec la force du droit, la cartographie du Padduc devait se substituer aux sacrifices des militants du FLNC», que «la bétonisation en cours de plusieurs ESA [qui] doit être stoppée par la force publique, et seulement par la force publique» et soulignant que la «la préfète s'était engagée à mettre en œuvre un contrôle étroit de l'application du Padduc dans les espaces agricoles», elle a regretté des «permis de construire [qui] vont crescendo en dépit du contrôle de légalité». Considérant que «l'Etat n'a pas tenu ses engagements», elle a interrogé le président de l'Agence d'aménagement d'urbanisme, et d'énergie de la Corse [AUE], Jean Biancucci, sur ceux de l'Exécutif et en particulier sur les suites des travaux autour de la carte des ESA qui a pris du retard. «Le planning initial devait, pour être respecté, limiter la participation des maires à une période de 3 semaines», a indiqué Jean Biancucci en précisant que l'opération a représenté «beaucoup d'investissement humain et technique. De nombreuses autres communes nous ont sollicité pour obtenir un délai supplémentaire». Ainsi, a-t-il précisé, l'association des maires de Corse du Sud a notamment demandé un délai au 31 janvier. «Durant cette période, j'ai mesuré un désarroi profond et réel des élus locaux, totalement perdus face l'immensité et à la complexité de la tâche. J'ai initié, avec le service de l'agence et de la Direction des territoires, un cycle de 48 réunions étalées sur les six premiers mois de 2019 afin de mieux cerner les attentes et les difficultés des communes», a-t-il enfin fait valoir en précisant que le comité de pilotage chargé de suivre l'évolution des travaux de la carte des ESA devrait pouvoir se tenir «à la fin du premier semestre».

Dans la même ligne, la conseillère territoriale Femu a Corsica Paola Mosca, a pour sa part questionné le président de l'Office de développement agricole et rural de la Corse [Odarc] sur le domaine de Casabianca, espace agricole de 469 ha situé sur la commune de Linguizetta et mis en liquidation judiciaire en 2015, dont le devenir intéresse particulièrement les nationalistes. «En septembre 2018, le Tribunal de grande instance a attribué le domaine de Casabianca à la Safer, en insistant sur l'importance de garantir un retour à l'agriculture sur le domaine et le besoin de transparence dans la rétrocession au profit de jeunes agriculteurs, a-t-elle rappelé en lançant: *Pouvez vous décliner les orientations politiques qui seront appliquées concernant l'exploitation du domaine de Casabianca?*». Concedant que «la reprise du domaine de Casabianca revêt effectivement un caractère emblématique», le président de l'Odarc, Lionel Mortini, a exposé ce qui a été décidé le 22 mars dernier lors du conseil d'administration de la Safer. «Il va être procédé à plusieurs opérations: le dialogue va être favorisé avec les anciens fermiers afin de leur permettre de positionner leur candidature sur les lots redimensionnés à la baisse; le conservatoire du littoral va se voir proposer de positionner sa candidature sur deux lots; le détachement d'un lot composé des parties bâties du domaine va être proposé afin de monter un projet collectif de transformation et de point de vente des produits du domaine et de la micro-région au bord de la route territoriale; dans les prochains jours, un appel à projets va être lancé pour la reprise des lots restants qui représentent environ 350 hectares et le plus gros potentiel viticole; et enfin il va être procédé au montage d'une opération collective d'arrachage, replantation ou mise en culture sur les terrains en friche ou en vigne» a-t-il détaillé avant de conclure: «Malgré la complexité de ce projet, nous mettons tout en œuvre pour assurer dans des délais restreints l'exemplarité et la transparence de la démarche compte tenu de sa dimension politique et stratégique. Je peux vous l'assurer, ce domaine n'ira pas dans les mains d'affairistes». ■ Manon PERELLI

ASSEMBLÉE



Photo DR

TOUJOURS PLUS DE PARITÉ EN 2018

La conseillère exécutive Lauda Guidicelli a présenté un rapport sur l'égalité femme-homme au sein de la CdC en tant qu'employeuse, mais aussi en matière de politiques publiques

En janvier 2018, la conseillère exécutive Lauda Guidicelli se voyait confier la politique d'égalité femme-homme en Corse. Un signal fort qui marquait la volonté du conseil exécutif de faire de ce point un de ses axes prioritaires. Un an plus, la jeune conseillère exécutive a profité de la session du 28 mars pour présenter un rapport sur la question.

En préambule, Lauda Guidicelli a rappelé que « *pour accentuer sa démarche volontariste* », le 8 mars dernier la Collectivité de Corse (CdC) a signé la Charte européenne pour l'Égalité des femmes et des hommes dans la vie locale et qu'il « *en résultera la rédaction d'un Plan d'action pour l'Égalité qui fixe les priorités, les actions et les ressources nécessaires à sa réalisation* ».

Puis, détaillant le corps du rapport, la conseillère exécutive a tout d'abord fait le point sur le bilan social 2018 de la CdC en tant qu'employeuse. « *Si les statistiques démontrent une même tendance dans les disparités que dans d'autres collectivités, la CdC se révèle pour autant exemplaire en matière de rémunération, avec un écart d'environ - 0,42% [11€] par rapport au revenu médian de l'ensemble des agents et agentes, témoin que l'égalité salariale, objectif prioritaire du président du Conseil Exécutif, est atteint au sein de ses services* », a-t-elle souligné en reprenant : « *Les cadres féminins exerçant des fonctions dites de 1er niveau représentent également 53% des effectifs de la CdC, démontrant l'objectif assumé de « nominations équilibrées » en la matière* ».

Par ailleurs, en matière de politiques publiques impulsées par la CdC, le rapport met en exergue les actions déployées sur l'ensemble du territoire et dans « *presque tous les domaines* », à l'instar de la favorisation de l'entrepreneuriat féminin insulaire.

Enfin, la conseillère exécutive a évoqué les pistes d'action envisagées à moyen terme, avec notamment la mise en place d'un réseau de référents Égalité femme-homme au sein des différentes DGA ou d'un groupe de travail qui seront en charge de la mise en œuvre et du suivi de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes, la systématisation d'un recrutement égalitaire pour lutter contre les stéréotypes, ou encore l'expérimentation d'un dispositif de télétravail « *comme une alternative afin d'améliorer l'articulation des temps de vie « conciliation vie personnelle/vie professionnelle »* ». « *La mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans la fonction publique territoriale est non seulement une obligation légale, mais aussi un gage de justice sociale. Par le biais de ces propositions innovantes, la CdC souhaite consolider son engagement pour que ce droit élémentaire devienne réalité* », a conclu Lauda Guidicelli. ■

Manon PERELLI

L'HÉMICYCLE S'OPPOSE À LA POLITIQUE DE RECENTRALISATION

*Romain Colonna a déposé une motion visant à dénoncer
la future délégation territoriale de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires*

Dans la nuit du 12 au 13 mars dernier, l'Assemblée Nationale adoptait en première lecture la proposition de loi portant création d'une Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT). Un nouvel établissement public qui aura pour vocation de « soutenir les collectivités territoriales dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets ». Du côté des élus insulaires, ce texte a provoqué une grande inquiétude au point que Romain Colonna, conseiller territorial de Femu a Corsica, a présenté une motion sur le sujet à l'hémicycle lors de la session le 29 mars dernier en rappelant tout d'abord que les députés corses ont déposé plusieurs amendements qui ont reçu un avis défavorable. « Ils ont fait valoir le fait que cette agence nationale de cohésion des territoires, à travers ses délégations territoriales, prenait le risque de recouvrir un certain nombre d'agences, de concentrer les pouvoirs au sein des services de l'Etat et de déléguer aux préfets le rôle de décider d'un certain nombre de politiques publiques en Corse », a expliqué le conseiller territorial. Dans ce droit fil, la motion vient mettre en exergue le « statut Defferre » et la loi du 2 mars 1982 portant statut particulier pour la Corse et créant l'Assemblée de Corse, le « statut Joxe » et la loi du 13 mai 1991 créant la Collectivité territoriale de Corse, le « processus de Matignon » et la loi du 22 janvier 2002 relative au statut particulier de la Corse suite à laquelle des compétences plus importantes que les régions de droit commun ont été dévolues à l'île, et enfin la loi NOTRe du 7 août 2015 et les ordonnances relatives à la Corse. Au regard de ces textes, la motion vient ainsi tout d'abord prendre acte du refus du Gouvernement de soutenir les amendements des députés de la Corse « visant à faire de la Collectivité de Corse, notamment à travers le Président du Conseil exécutif, le partenaire adéquat dans le cadre de la future délégation territoriale de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires ». Par ailleurs, elle pointe le « risque que le Gouvernement assume en instituant une agence dont la délégation territoriale est susceptible d'entraîner des incohérences, des doublons, voire des contradictions entre les politiques d'aide aux projets des collectivités, menées par la collectivité de Corse et celles menées par l'Etat ». Enfin, elle annonce que l'Assemblée de Corse « veillera scrupuleusement dans le cadre de ses prérogatives propres à défendre les compétences et les pouvoirs de la Collectivité de Corse en matière notamment d'aménagement, de développement et d'environnement ». La motion a été largement adoptée par l'hémicycle. ■ **Manon PERELLI**

LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Une motion adoptée à l'unanimité est venue réaffirmer la volonté de l'Assemblée de doter la Corse d'un observatoire territorial des violences faites aux femmes.

Savannah, Jennifer, Joanna. Et encore trop d'autres. Les noms de ces jeunes femmes, assassinées par leur compagnon, ont tristement marqué l'actualité insulaire. C'est pour essayer de travailler à ce que de tels drames ne se reproduisent plus qu'en juillet 2018 l'hémicycle de l'Assemblée de Corse adoptait une motion demandant la création d'un observatoire territorial des violences faites aux femmes.

Après le récent meurtre de Julie Douib, jeune mère de famille installée à Ile-Rousse, le 3 mars dernier par son ex-conjoint, les trois groupes de la majorité ont tenu à réaffirmer leur volonté de doter l'île d'un tel organisme.

Par la voix de Marie Simeoni, conseillère territoriale de Corsica Libera, il a ainsi été rappelé que « cet observatoire aurait pour mission de renforcer la connaissance et l'expertise sur les violences conjugales dans toute la Corse, d'accompagner et de protéger les femmes par la mise en réseau des acteurs agissant dans ce champ, et de sensibiliser en identifiant les outils existants ». Pointant qu'en 2017 « les services de police ont enregistré 40 plaintes et 60 mains courantes en Corse » mais que « ces données ne sont pas représentatives de la réalité car beaucoup de femmes n'osent ou ne peuvent s'exprimer sur ce qu'elles subissent », la motion regrette par ailleurs « la banalisation au cœur du système actuel de toutes les formes de violences les plus courantes ». De facto, le texte demande « la mise en œuvre de toutes les actions publiques possibles contre ces violences » et mandate « le président du Conseil Exécutif de Corse pour qu'il entreprenne toutes les démarches nécessaires » à la création de cet observatoire territorial contre les violences faites aux femmes dans les prochains mois.

En réaction à cette motion, sur les bancs du groupe de droite Per l'Avvene, Marie-Thérèse Mariotti a insisté sur le fait que « c'est toute la chaîne des responsabilités qu'il faudra revoir ». Un appel qui a trouvé écho du côté du groupe Andà Per Dumane. « Il faut arrêter de fermer les yeux sur les violences qu'on peut voir au quotidien. Dans les communes on est au courant de beaucoup de choses mais souvent on a les mains liées. Peut-être qu'avec cet observatoire et la prise de conscience de tout un chacun on peut arriver à faire quelque chose », a ainsi insisté la conseillère territoriale Marie-Hélène Padovani. La motion a été adoptée à l'unanimité. ■ **Manon PERELLI**

La sélection de la rédaction

Les forestiers-sapeurs de Corse

Ne cherchez pas ces hommes en jaune sur les ronds-points, mais plutôt en pleine nature... Ils travaillent sur les terrains les plus difficiles et les plus reculés de la Corse, ceux des montagnes où les sentiers n'existent pas, traversant des pierriers pénibles et escarpés, des zones encombrées de maquis et d'arbres secs tombés au sol. Entre l'automne et le printemps, ils débroussaillent, aménagent et préparent les espaces boisés pour faire en sorte de leur épargner trop de dommages durant une période estivale [trop] souvent propice aux feux de végétation. Ils compartimentent les espaces emmaquisés, créent des zones d'appui à la lutte contre les incendies, entretiennent des pistes pour faciliter l'accès des véhicules d'intervention dans des zones difficiles d'accès. Constituée de photographies réalisées par Jean Froment et accompagnées par des textes signés François Binggeli, cette exposition permet de se familiariser avec l'histoire et les missions des sapeurs-forestiers de Corse, les Forsaps, corps de métier créé au début des années 1970 par l'État, puis transféré aux deux départements de l'île. Au travers de l'effort à l'œuvre, elle met en lumière «*la grande passion de ces hommes pour leur terre et leur territoire*». Elle invite, également à se poser nombre de questions. Par exemple sur les vulnérabilités actuelles de la forêt méditerranéenne, sur la permanence des dommages que les incendies infligent à la nature et sur la capacité de celle-ci à se régénérer. Entrée libre. Jusqu'au 26 avril. Bibliothèque universitaire, Campus Desanti, Corte. ☎ 0 4 95 45 02 86 & studia.universita.corsica



Let's dance

«*Ne vois-tu pas que tous les jours nous répétons la même chose ? Toutes ces vieilles répliques éculées ! Quand tu m'as dit à l'instant «dans cette maison, en tout cas, c'est bien vrai», j'aurais dû répondre : «Ce n'est pas seulement la mienne». Mais comme j'ai déjà dit cela cinq cent fois, aujourd'hui, j'ai bâillé, pour changer le menu.*» Ils se sont peut-être aimés tendrement, un jour... Mais 25 ans après leur mariage, ils se haïssent, sinon avec passion, du moins à la folie, entretenant pieusement leur détestation mutuelle. Claquemurés dans une citadelle quasi-désertée, sur une petite île battue par les vents, Edgar et Alice occupent leurs journées en échangeant propos aigres et reproches. Elle, ancienne comédienne, le rend responsable d'une carrière trop courte, sacrifiée sur l'autel du mariage. Lui, capitaine d'artillerie, cardiaque, porté sur la boisson, voit en elle la cause de tous ses maux. Il y a cela dit comme une routine plus ou moins confortable dans cette guerre de tranchées perpétuelle. Jusqu'au jour où débarque Kurt : cousin d'Alice et ancien ami d'Edgar, à l'origine de leurs fiançailles, il vient animé des meilleures intentions, pour célébrer les noces d'argent du couple...

Aurélien Pitrat et Nathanaël Maïni ont choisi d'adapter librement *La danse de mort*, pièce d'August Strindberg écrite en 1900. Au trio de l'œuvre initiale, ils ont adjoint un quatrième personnage, celui de Julie, la jeune fiancée de Kurt. À l'heure où il est de bon ton d'afficher «*de l'esprit zen, du bonheur, du bien-être*» et de «*manger cinq fruits et légumes par jour*», il mettent en scène un quatorze de personnes censées être «*bien sous tous rapports*» mais qui, pour peu que l'occasion se présente, éprouvent une certaine joie mauvaise à se révéler «*excessifs, méchants, alcoolisés, lâches et bruyants*».

Les 10 et 11 avril, 21h. L'Aghja, Ajaccio. ☎ 04 95 20 41 15 & www.aghja.com



Qui a peur de Virginia Woolf ?

Martha et Georges, mariés depuis une vingtaine d'années, vivent sur le campus d'une université. Elle est la fille du doyen, lui est enseignant d'Histoire et a semble-t-il déçu les attentes de ce beau-père (qu'on ne verra pas mais qui est pourtant omniprésent) comme celles de Martha. Ce qui constitue un prétexte parmi d'autres à d'interminables querelles, plus ou moins larvées selon le taux d'alcoolémie de Martha que l'ivresse conduit invariablement à accabler Georges, a fortiori devant témoins. Et voilà justement qu'au retour d'un dîner organisé par le doyen (où la présence du couple est donc obligatoire) Martha se met en tête, malgré l'heure tardive, d'inviter un jeune couple rencontré à cette occasion, pour boire un «dernier» verre. Débarquent donc Nick, professeur de biologie, et Honey. Un public de choix pour Martha, bien décidée à se déchaîner. Toutefois, au fil de la soirée, on réalise que les lignes sont plus floues qu'il n'y paraît, que les rôles d'agresseur et d'agressé ne sont pas distribués de façon immuable et que les invités-spectateurs sont aussi susceptibles de devenir des «*dommages collatéraux*» voire des cibles désignées. Encore une histoire de couple qui dysfonctionne, sur fond d'alcoolisme et de rancœurs plus ou moins larvées qui n'attendent qu'un auditoire pour s'exprimer de façon débridée ? Ce serait oublier qu'au théâtre -ou au cinéma- le «pitch» ne fait pas tout, loin de là, et que c'est ça qui est bien. Si, de prime abord, la pièce de l'Américain Edward Albee, créée en 1962 première fois à Broadway, semble faire écho à celle du Suédois August Strindberg, la «patte» de chaque auteur, les choix de mise en scène et le jeu des acteurs sont autant d'éléments qui contribuent à renouveler des thèmes parfois vieux comme le monde. Ce *Qui a peur de Virginia Woolf ?* est interprété par les comédiens du collectif de théâtre néerlandais Dood Paard [spectacle en néerlandais surtitré en français].

Les 11 et 12 avril, 20h. Fabrique de théâtre, Bastia. ☎ 04 95 39 01 65 & www.theatrealibi.fr



POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS

AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES,

ICN A CONFIE LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE À CORSE REGIPUB

ET VOUS REMERCIE PAR AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ

À STÉPHANE BRUNEL ET SON EQUIPE...

CORSE REGIPUB SAS

M. STÉPHANE BRUNEL

TÉL. 0612 03 52 77

mail: brunel.stephane@yahoo.fr



Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€** Pour un an à la version web pour **30€**
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client, j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :

EMAIL : _____ @ _____

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN Oui Non
et de ses partenaires Oui Non

Ci-joint mon règlement par :

Chèque à l'ordre d'ICN Carte bancaire

N° :

Expire fin: _____ Clé: _____ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS • RCS BASTIA 528 790 033



ET SI VOUS DEVENIEZ JOURNALISTE LOCALIER

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE JOURNALISME DE LILLE



ESJ
LILLE

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE JOURNALISME
DE LILLE

100%
D'INTÉGRATION
À LA SORTIE DES ÉTUDES

LICENCE PRO

Formation en un an
Accès à bac +2 (120 ECTS)

INSCRIPTION

sur www.esj-lille.fr
jusqu'au 15 mai 2019

RECRUTEMENT

sur dossier et oral

en partenariat avec

Université
de Lille

PHR
Haute École Polytechnique de Lille